



Un village fleuri,
un soleil radieux,
des animations,
des cadeaux
distribués par la
caravane et un
peloton rapide...



La bibliothèque municipale, en partenariat avec la
Bibliothèque du Cher, renouvelle son offre réguliè-
rement. Aujourd'hui, elle est ouverte le mercredi
de 13 h 30 à 18 h.
Pour plus de créneaux, avis aux bénévoles, nous avons
besoin de vous !

Berryboïciennes, Berryboïciens,

Avec la parution de ce "Trait d'Union", l'équipe municipale veut partager avec vous les résultats du travail engagé depuis l'élection de 2020.

Nous souhaitons également, à travers des photos et de courts articles, vous faire part du fonctionnement des nombreux services dont dispose notre commune.

Enfin, nous tenons à vous informer sur des projets qui nous tiennent à cœur et que nous espérons pouvoir réaliser d'ici la fin de notre mandat.

Ainsi au fil des pages, vous allez découvrir un peu plus votre commune et, peut-être, comprendre que si nous avons réellement à cœur de répondre à vos demandes, de combler vos envies, d'anticiper vos besoins, etc. c'est parfois plus difficile que nous l'imaginons tous ! »

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de belles vacances !

À VOTRE SERVICE

Le conseil municipal & des équipes de pros



BERNADETTE GOIN-DEMAY

Maire, Vice-Présidente "Logement et équilibre social et durable de l'habitat, Accueil des gens du voyage"



KATY MEYER

Maire-adjoint, en charge de la petite enfance, école, communication, gîtes, bibliothèque.



JEAN-PIERRE CHALOPIN

Maire-adjoint, en charge accessibilité, voirie, bâtiments, services techniques, achats, associations



YANN AYIVI

Maire adjoint, en charge de la gestion du personnel, des cérémonies et manifestations, CCAS, sécurité routière



CORINNE COURTOIS

Conseillère municipale



NATHALIE DUBOIS

Conseillère municipale



FRÉDÉRIC GEORGET

Conseiller municipal



PASCALE JOYEUX

Conseillère municipale



BERNARD MATHAULT

Conseiller municipal



LÆTITIA MORAND

Conseillère municipale



MARIE-ANNE PROENCA

Conseillère municipale



**AGENTS
MUNICIPAUX**



VIRGINIE ROUSSEAU

ACCUEIL USAGERS, URBANISME,
ÉTAT CIVIL



VALÉRIE HATRON

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



SOPHIE GRIPPON

ADJOINT ADMINISTRATIF



AMIA HAMAIVAO

BIBLIOTHÈQUE, SERVICE DES
GÎTES



ELLEN PONDARD

SERVICES TECHNIQUES,
ESPACES VERTS



HERVÉ MABILAT

SERVICES TECHNIQUES,
ESPACES VERTS



FRANÇOIS RICHETIN

SERVICES TECHNIQUES,
ESPACES VERTS



CÉLINE HOLLNER

DIRECTRICE MULTI-ACCUEIL,
Crèche



DELPHINE MARTIN

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE,
Crèche



SÉVERINE LEQUY

ANIMATRICE PETITE ENFANCE,
Crèche



STÉPHANIE ROBINEAU

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE,
Crèche



ANAÏS ROUSSEAU

ANIMATRICE PETITE ENFANCE,
Crèche



VALÉRIE PIROT

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE,
Crèche



MARIE CÉCILE MAHÉ

ANIMATRICE,
Relais Petite Enfance



ÉLISABETH MARQUES

ANIMATRICE



CHRISTINE DESSE

ANIMATRICE



KATYA ALLEAUME

AIDE AUPRÈS DES ENSEIG-
NANTES, ANIMATRICE



MARYLÈNE PERDUCAT

AIDE AUPRÈS DES ENSEIG-
NANTES, ANIMATRICE

BUDGET PRIMITIF 2023

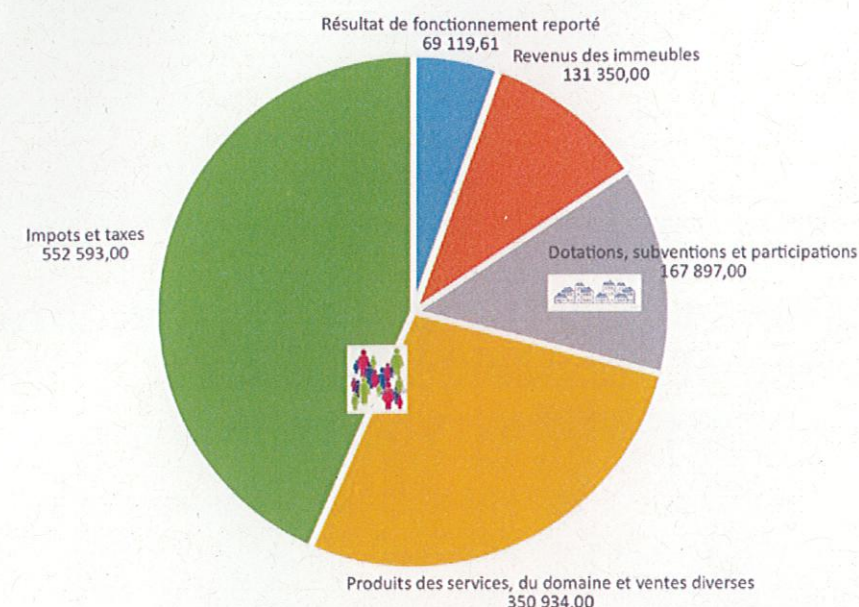
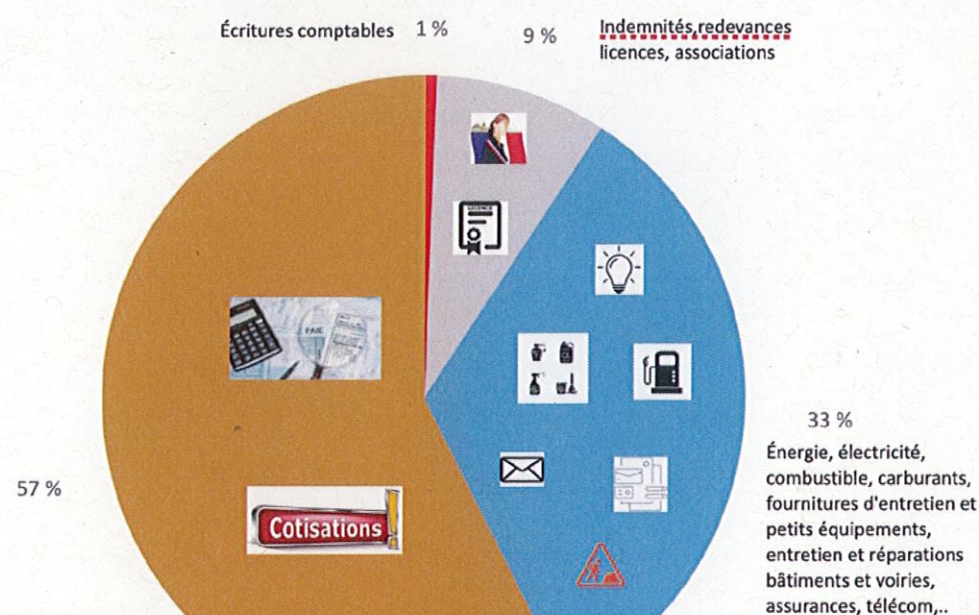
Le budget de la commune se répartit entre deux rubriques principales :

Le budget de fonctionnement, pour toutes les activités courantes, d'entretien et de rémunération du personnel.

Le budget d'investissement pour tous les travaux spécifiques de création ou de mise à niveau de nouvelles structures ou de structures existantes.

Comment sont répartis les financements permettant la mise à disposition permanente des différents services offerts dans votre commune ?

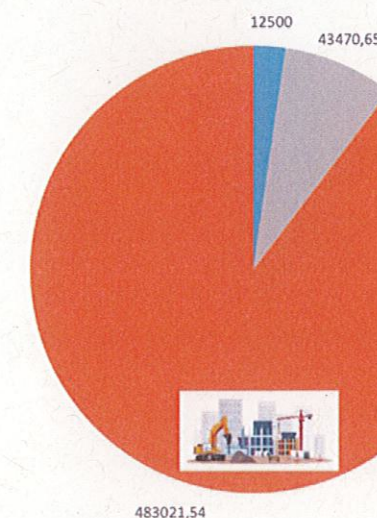
Fonctionnement Dépenses : 1 271 893,60 €



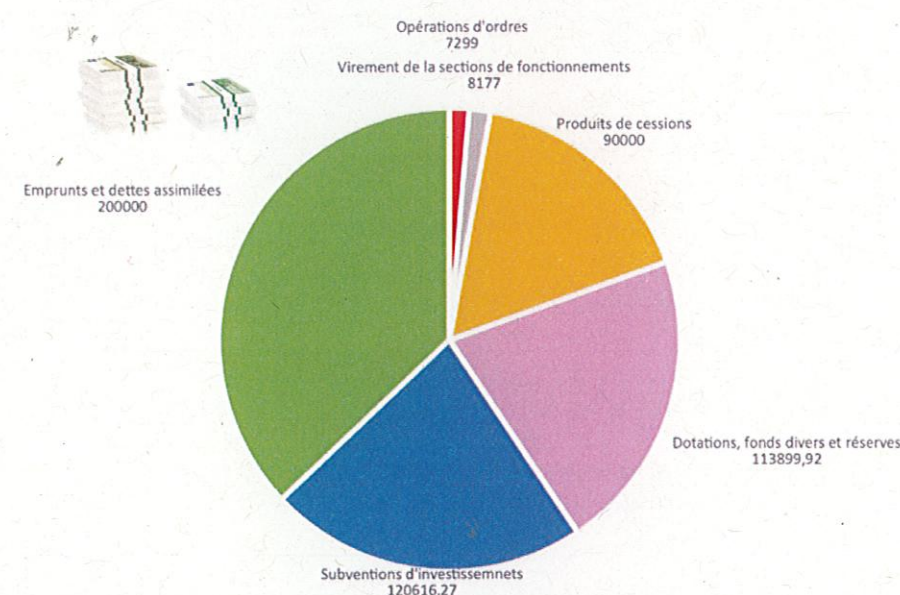
Fonctionnement recettes 1 271 293,60 € :
Quelles recettes permettent de faire fonctionner le dispositif ?

Comment sont réparties les financements permettant la réalisation des différents travaux envisagés dans votre commune ?

Investissement Dépenses 539 992,19 € :
Répartition des dépenses prévues pour l'année à venir



- Route du Tronc,
- Serrure gîte L'Auberge,
- Bardage pavillons,
- Rénovation horloge éclairage,
- Aménagement éclairage,
- Aménagement Place des Marronniers,
- Géothermie maître-d'œuvre,
- Géothermie maître-d'œuvre hydrogéologue,
- Réfection terrain de tennis,
- Réfection mur cimetière,
- Concessions cimetière,
- Changement volets Crèche, École,
- Maison de l'enfance,
- Achat lave/sèche-linge Crèche,
- Achat four cantine.



Investissement recettes 539 992,19 € :
Comment sont financés les travaux prévus ?

Le budget 2023 est voté, cette année, les membres du conseil municipal ont décidé de ne pas augmenter les impôts des berryboïciens:

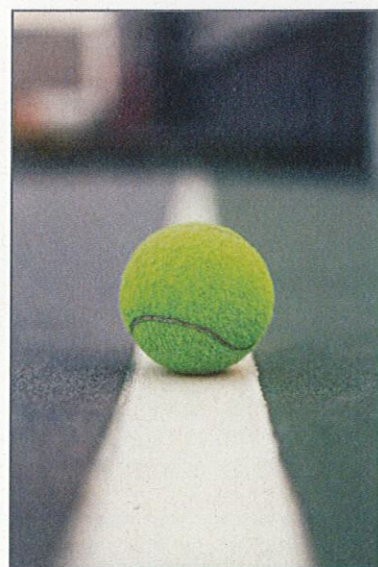
Le budget primitif 2023 a été voté le 3 avril 2023. Malgré un contexte difficile et une augmentation des dépenses dues à la crise énergétique et à l'inflation, le budget a été élaboré selon trois axes principaux :

- maintenir un niveau de qualité de service public pour tous,
- travailler sur les économies d'énergie et la transition écologique,
- ne pas augmenter vos impôts.

Le budget 2023 a essentiellement pour but de maintenir un cadre de vie agréable à l'ensemble de la population de Berry-Bouy, dans le bourg comme dans les hameaux éloignés.



Quelques actions pour améliorer votre cadre de vie



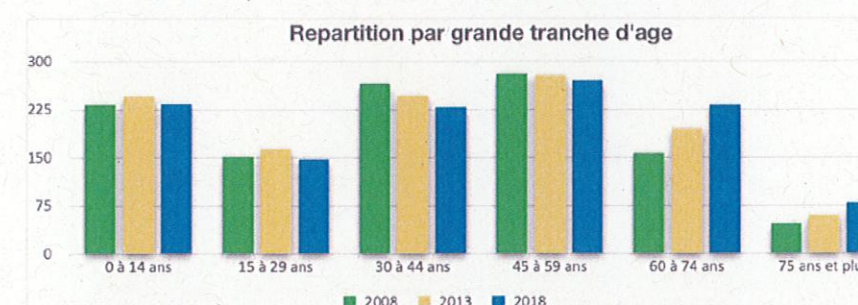
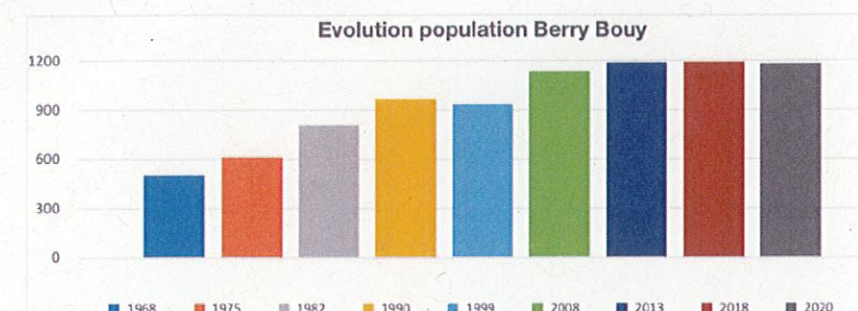
Projet : Réfection du terrain de tennis
Année de réalisation : 2023

- Sécurisation de la Route du Tronc, pour un budget de 81 200 €.
- Réfection du cimetière (murs et enduits extérieurs, création de cavurnes), pour environ 35 910,00 €,
- Transition écologique (changements des horloges des boîtiers de commande de l'éclairage public pour un fonctionnement plus "raisonnable", changement des ampoules à incandescence par des LED dans tous les bâtiments communaux) pour environ 21 000 €.
- Réfection du terrain de tennis pour environ 27 250,00 €
- Sécurisation des bâtiments : installation de volets roulants : RPE, école, crèche, pour un montant de 49 500 €.

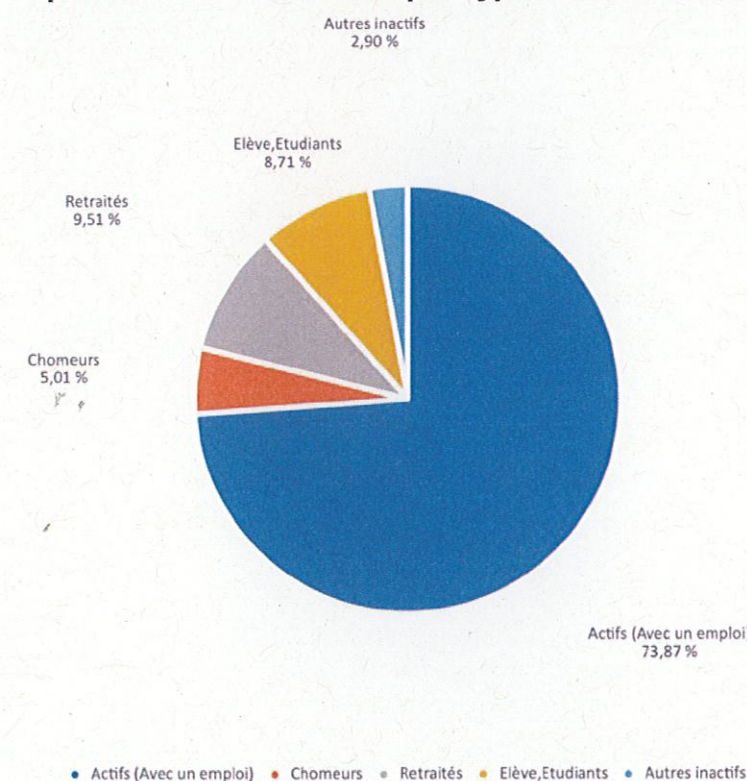
Bien évidemment la mairie fait, dans la mesure du possible, appel à des entreprises locales pour ces travaux, mais pour alléger les coûts, certains menus travaux sont effectués par les services techniques (école, etc.).

Ces travaux et d'autres sont financés sur les fonds propres de la commune mais sont éligibles à des subventions provenant du Département, de l'État (DETR), de l'agglomération Bourges + (DISC), Syndicat Départemental d'Énergie, etc.

Situation et évolution de la population à Berry Bouy



Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2018



Toutes les informations ci-dessous sont issues de données publiques accessibles via le site de l'INSEE : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-18028#graphique-FOR_G1
ou flashez le QR CODE :



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC POURQUOI ?

.....
L'alimentation des lampadaires pèse lourd dans notre budget municipal. L'extinction de l'éclairage public à Berry-Bouy s'inscrit également le cadre de la politique de transition écologique engagée par la Commune, avec plusieurs objectifs : sobriété énergétique, préservation de la biodiversité, amélioration du cadre de vie.

C'est aux communes de décider d'éteindre l'éclairage public la nuit et le conseil municipal a décidé de franchir le pas à la faveur du bon sens et de notre vision de l'avenir. Voici quelques clefs pour comprendre.

1. Réaliser des économies budgétaires

Dans le contexte financier actuel contraint, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient fondamentale. Celle-ci représente un fort gisement d'économies financières simple à mettre en place. En éteignant 5 à 7 h par nuit on peut réaliser jusqu'à 50% d'économie sur la facture d'électricité.

2. Limiter le gaspillage énergétique

- Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques,
- Pour préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées (pétrole, gaz, etc...).

3. Protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour

être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

4. Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore.

Le développement des éclairages publics affecte tous les aspects de la vie des animaux, comme la recherche de nourriture ; mais participe également à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

"Les halos lumineux empêchent une bonne migration des oiseaux", ajoute Jennifer Amsallem, de l'Inrae. On constate que l'extinction des lampadaires dans certaines communes réduit ces halos en cœur de nuit. Cela crée des couloirs nocturnes permettant aux oiseaux migrateurs, qui se repèrent grâce aux astres, de se déplacer plus facilement. Pour préserver la biodiversité, "il faut donc rallumer les étoiles".

5. Préserver le ciel nocturne

L'extinction induit notamment une moindre pollution lumineuse et rend l'observation du ciel

étoilé plus facile.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble des bénéfices de l'extinction nocturne, l'ANPCEN* (association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne) a dressé sur son site internet une liste des principales raisons. (* <https://www.anpcen.fr>).

6. Respecter la loi

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets. « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet des mesures de prévention, de suppression ou de limitation » [d'après l'article 41 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009 dite Grenelle 1].

À Berry-Bouy, la majorité des installations doivent encore être rénovées et modernisées (une

commission spéciale étudie, avec le SDE18, la mise en place d'une stratégie nous obligeant, dans un premier temps, à moderniser les installations). Le potentiel de réduction de la consommation est estimé entre 50 et 75 % dans les communes comme la nôtre de moins de 2 000 habitants, selon l'Ademe (ademe.fr)

Cette mesure intervient dans un contexte de crise climatique et énergétique qui conduit le Gouvernement à demander aux collectivités d'accélérer et de renforcer les mesures d'économies d'énergie. Des efforts importants vont être demandés aux Français cet hiver et les pouvoirs publics se doivent d'être exemplaires.

Évidemment, vous serez informés à chaque étape de ces évolutions.

BON À SAVOIR :

86 % des Français se disent prêts à accepter d'éteindre l'éclairage public inutile en milieu de nuit [source : enquête Harris Interactive de la Fondation européenne pour le climat, CESE, 12/06/2013].

.....
Il y a près de 11 millions de points lumineux en France, soit l'équivalent d'un lampadaire pour 6 habitants, d'après les derniers chiffres de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi prendre cette décision maintenant ?

La période actuelle (saison hivernale) limite fortement les déplacements nocturnes des piétons et cyclistes. Les rares véhicules circulant à cette heure sont équipés de phares et peuvent rouler en toute sécurité.

Pourquoi ne pas éteindre un lampadaire sur deux ?

Techniquement, ce n'est pas possible et l'option n'est pas envisageable même à l'avenir dans la mesure où cela crée un effet "stroboscopique" néfaste à la vision.

Pourquoi ne pas pratiquer un abaissement nocturne ?

C'est ce qui sera en vigueur : extinction de 23 h à 5 h.

Pourquoi ne pas laisser allumées les voiries principales ?

Si les voiries principales devaient rester allumées, cela serait pour la sécurité des piétons et cyclistes. Or, durant ce créneau horaire, ce type de déplacement est plutôt rare. Les voitures, quant à elles, ont des phares et la vitesse maximale autorisée en agglomération incite à rouler modérément.

Sera-t-il possible de débattre des heures d'allumage et d'extinction ?

Non. Toutes les communes de l'agglomération Bourges Plus respectent les mêmes plages horaires.

En revanche, grâce aux dispositifs prochainement installés, il sera possible de revoir ces horaires de manière ponctuelle (pour des manifestations) ou permanentes (tous les week-ends).

Y-a-t-il un risque pour la sécurité ?

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour entre 14 h et 17 h ou pendant les vacances, quand les maisons sont vides [source : Observatoire National de la Délinquance et des Ripostes Pénales (ONDRP)].

Parmi toutes les villes ayant initié une démarche d'extinction, aucune n'est revenue en arrière pour de telles raisons de sécurité.

Les taxes vont-elles baisser avec l'extinction de l'éclairage public ?

Les aménagements en cours généreront, à terme, près de 58 % d'économies annuelles sur le budget communal des dépenses énergétiques liées à l'éclairage public. Dans le même temps, l'État continue à pratiquer la baisse des dotations. Ces économies contribuent donc à limiter l'impact des augmentations des tarifs de l'énergie à la commune et, à terme, de modérer la nécessité des hausses d'impôt.



En 2021 : le passage du Tour de France

Le 2 juillet 2021, le Tour de France lors de la 7ème étape longue de 249 km entre Vierzon et Le Creusot, a traversé notre commune de Berry-Bouy en empruntant la D 60 sur 4 km.

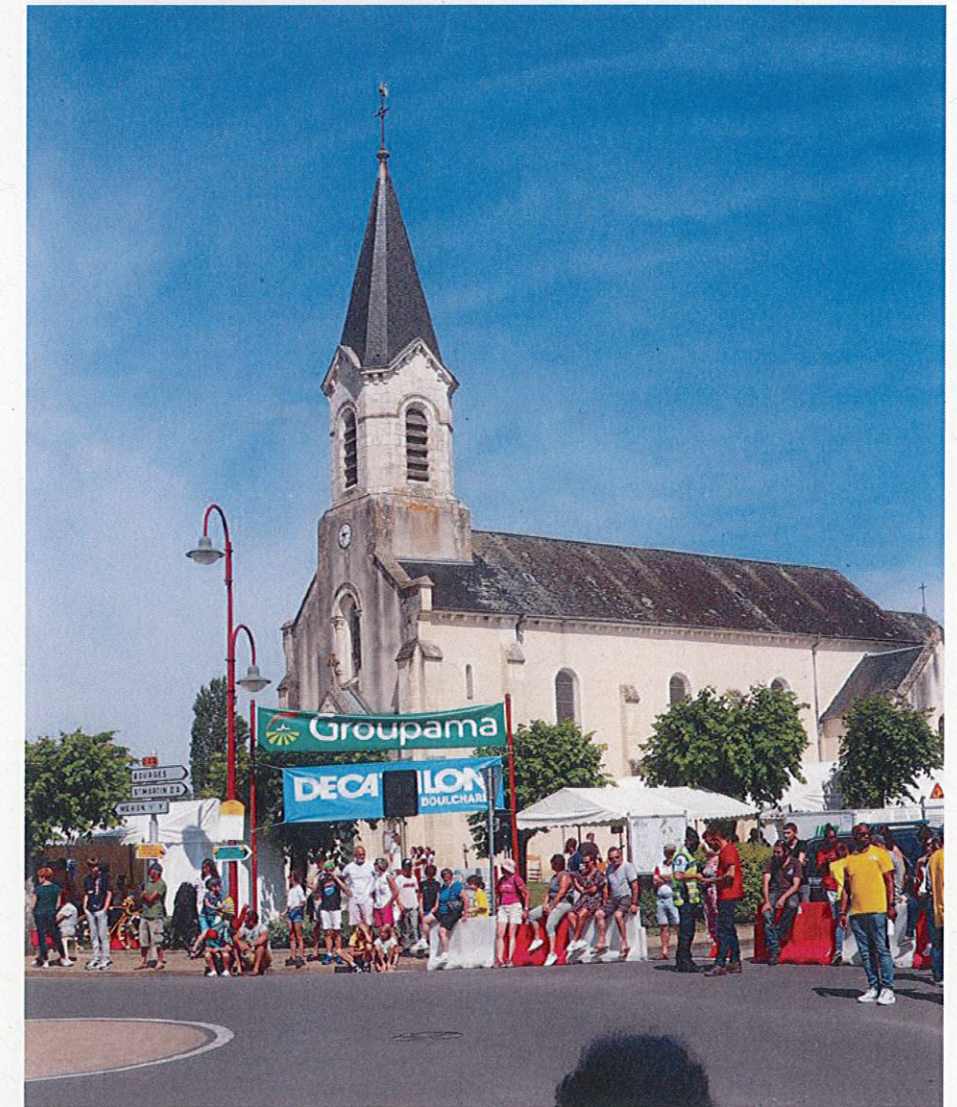
Afin de préparer au mieux cette journée et d'en faire un événement festif, la population s'est mobilisée.

Le centre de loisirs, la bibliothèque, les employés municipaux, les associations, les volontaires, les artisans, les commerçants, les partenaires, sous la coordination du conseil municipal, ont réalisé et mis en place une décoration et des animations.

Une tombola gratuite était organisée permettant de gagner 3 vélos.

La place proche de l'église était transformée en un ensemble de stands, tombola, orchestre, restauration pour permettre à tous les spectateurs de prolonger amicalement le passage de la caravane et des sportifs.

La sécurisation du parcours a monopolisé plusieurs dizaines de



personnes sur la commune de Berry-Bouy (10 gendarmes, 3 gardes républicains, 4 employés du département, et 10 bénévoles), la sécurisation du parcours et des spectateurs a nécessité la mise en place de nombreuses barrières, botes de paille, plots en plastique et en béton. La sécurisation des cyclistes était assurée par ASO la société organisatrice du Tour De France.

Enfin, pour clôturer cette manifestation, la mairie a organisé le 10 juillet une rencontre permettant à Madame le Maire de remercier tous les acteurs et de remettre les lots avant de partager un pot de l'amitié.

QUOTIDIEN

Les moments forts



Ukraine : Une large mobilisation des berryboiciens a permis de porter assistance à nos voisins ukrainiens
Lieu : Mairie



22 juin 2021 : Les élèves de la classe de CE1/CE2 sont venus en mairie pour en découvrir le fonctionnement, ils ont visité les bureaux et la salle du conseil municipal.
Lieu : École/Mairie



Ukraine : Une famille d'ukrainiens en route vers l'Espagne a été hébergée le temps d'une nuit. Vêtements chauds et vivres ont été recueillis en dernière minute pour les aider.
24 mars 2022 : au Moulin de Berry



Travaux : une équipe mobilisée pour la sécurité routière.
Lieu : Le Tronc



Ateliers culinaires des aînés : régulièrement dans l'année, nos aînés se retrouvent et réalisent ensemble puis partagent un déjeuner.
Lieu : L'Auberge



TRAIT D'UNION

12



Pâques : Les enfants et leurs assistantes maternelles gâtées.
Lieu : RAM



3 décembre 2022: Repas des aînés !
Lieu : Salle des fêtes



24 mars 2023 : Le cross inter-écoles organisé par l'école de Berry-Bouy a rassemblé les élèves des écoles de Pigny et Bourgneuf/Saint-Éloi-de-Gy, du CP au CM2. Un moment sportif et sympathique !
Lieu : École



Journée sans "jouets" : une initiative de la crèche pour stimuler autrement les plus petits.
Lieu : Jardin de Pomme d'Api



Association Bien vivre à Berry-Bouy : des cours de gym pour les seniors.
Lieu : Salle des associations



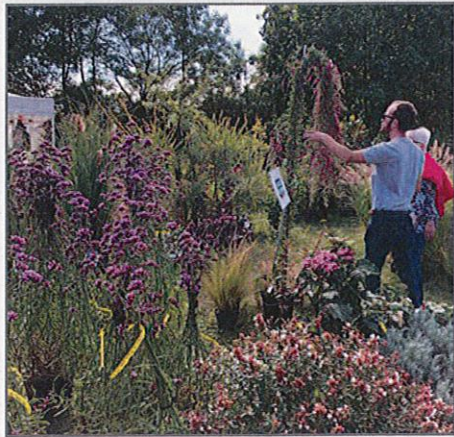
Chasse aux œufs : Les cloches ont été généreuses !!!
Lieu : Jardin de Pomme d'Api



Goûter : Un moment de partage important pour nos plus petits.
Lieu : Jardin de Pomme d'Api

TRAIT D'UNION

13



Jardins passion 2022

Jardins Passion, une belle réussite !

Après deux jours d'exposition-vente et de rencontres consacrées aux végétaux, le rideau est tombé, hier soir, sur la 21^e édition de Jardins Passion, événement organisé dans le cadre privilégié du clos Saint-Aignan, à Berry-Bouy.

Une trentaine de producteurs spécialisés ont été accueillis, proposant arbustes d'ornement, arbres fruitiers, rosiers, bulbes, vivaces, mais aussi quelques artisans, vanniers, potiers, ferronniers d'arts...

En deux jours, 1 200 entrées

Cette nouvelle édition avait été placée sous le thème de l'hortensia. D'autres plantes ont séduit les visiteurs, à l'image des tillandsias, qui peuvent s'accrocher n'importe où et se nourrissent de l'air ambiant, ou des iris domestica, une variété étrange et méconnue qui se charge de gousses à boules noirs après la floraison. Le stand de bulbes néerlandais a, lui aussi, rencontré un franc succès, avec des produits dont la qualité est reconnue.

Organisé par la municipalité de Berry-Bouy, ce rendez-vous, toujours très attendu et lors duquel les professionnels distillent leurs précieux conseils, a comptabilisé 1 200 entrées sur les deux jours. "Nous retrouvons enfin nos Jardins passion d'avant-Covid", se satisfaisait Laëtitia Morand, conseillère municipale.

Par ailleurs, le trophée de la plante remarquable a été attribué aux pépinières André Amary, pour la plante rare *Panicum Virgatum Squaw*.

Article du Berry républicain,
publié le 26 septembre 2022



ASSOCIATIONS

chaque jour CRÉER DU PLAISIR

Nous profitons de ces quelques lignes pour témoigner notre soutien à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre toutes ces associations qui contribuent tant au dynamisme de notre commune.

À VENIR !

1^{er} juillet • Kermesse • par l'école et l'EBB

1^{er} juillet, 22 h 45 • Feu d'artifice • offert par la commune, au Stade

9 juillet • Brocante • par l'EBB, au Stade

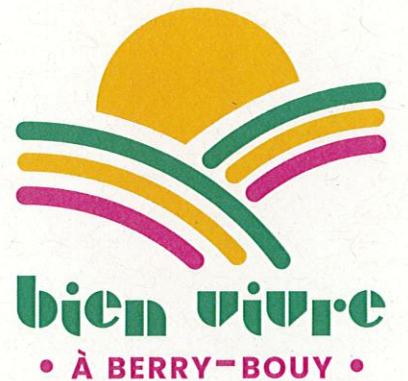
23 & 24 septembre • Jardins passion • Clos Saint-Aignan

Nouveau !

Bien vivre à Berry-Bouy est une association qui vient d'être créée par Nathalie Dubois. Le but est d'organiser des activités variées qui permettent de se rencontrer, de pratiquer une activité physique en toute convivialité.

En fonction de la demande, de nouvelles activités peuvent vous être proposées : Nathalie souhaite mettre en place des ateliers multi-activités, des séances hebdomadaires de sport bien-être (sophrologie depuis mars), des ateliers artistiques, numériques ou de loisirs créatifs, bref créer des prétextes d'échanges de compétences...

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'association Bien vivre à Berry-Bouy au 06 62 34 75 15.



CARNET JANVIER À JUIN 2023

Naissances • 9

Décès • 3

Mariages • 2

ERRATUM ASSOCIATION (SUITE À UN OUBLI DANS LE GUIDE PRATIQUE)

NASHVILLE 18

COURS DE DANSE COUNTRY ET IRLANDAISE

PRÉSIDENTE **Karine Mazerat,**
nashville18berry@gmail.com

JARDINS PASSION

FÊTE DES PLANTES - Berry-Bouy (CHER)

Tous au compost !



Groupama



Société
Nationale
d'Horticulture
de France

SNHF

samedi

dimanche

23 et 24

SEPTEMBRE 2023

10 h > 18 h 30 ||| 9 h 30 > 18 h 30